



PROVINCE DE QUÉBEC

SÉANCE ORDINAIRE DU 18 JANVIER 2022

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal du 18 janvier 2022 tenue à 19 h 30 et à laquelle assistent les membres du conseil : MME MAUDE WHITTOM, M. SIMON SESTO CIFOLA, MME CAMILLE JOLICOEUR, M. JONATHAN THIBAUT, M. DANIEL KAESER, MME KARINE LARAMÉE, M. JEAN-FRANÇOIS HECQ ET MME LORI DOUCET formant quorum sous la présidence de la mairesse CHRISTINE BEAUDETTE.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le directeur général par intérim et la greffière sont présents.

Les membres du conseil assistent à la séance par vidéoconférence leur permettant d'y participer simultanément, de délibérer et voter conformément à l'arrêté ministériel numéro 2020-029 du 26 avril 2020.

Madame la mairesse invite les citoyens à observer un moment de réflexion en mémoire des personnes suivantes :

- monsieur Patrick Franchino, décédé le 12 décembre 2021 à l'âge de 64 ans;
- monsieur Alain Généreux, décédé le 18 décembre 2021 à l'âge de 63 ans;
- monsieur Gilles Laurin, décédé le 23 décembre 2021 à l'âge de 83 ans;
- monsieur Jocelyn Pelosse, décédé le 24 décembre 2021 à l'âge de 46 ans;
- madame Léonie Halsdorf Offerman, décédée le 1er janvier 2022 à l'âge de 89 ans;
- monsieur Richard Brathwaite, décédé le 5 janvier 2022 à l'âge de 67 ans;
- madame Pauline Lauzon, décédée le 5 janvier 2022 à l'âge de 96 ans;
- monsieur Michel Guité, bénévole dévoué et engagé dans la communauté boisbriannaise, décédé le 10 janvier 2022 à l'âge de 82 ans.

2022-01-001 ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR MME MAUDE WHITTOM
APPUYÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA

DE modifier l'ordre du jour par l'insertion du sujet 11.2 « Désignation des membres des comités et commissions du conseil et des délégués et parrains d'organismes ».

D'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Les citoyens ont été invités à soumettre leurs questions par écrit en raison de la tenue de la séance par vidéoconférence.

La mairesse répond à toute question reçue relative aux affaires de la Ville non prévues à l'ordre du jour.

2022-01-002

PROCÈS-VERBAUX - SÉANCES DU CONSEIL

PROPOSÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA
APPUYÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 décembre 2021 et celui des séances extraordinaires du 16 décembre 2021, tels que soumis.

Adoptée

2022-01-003

RÈGLEMENT RV-1522-9 - ADOPTION

ATTENDU que le règlement a été précédé du dépôt d'un projet et d'un avis de motion donné à la séance du conseil du 16 décembre 2021;

ATTENDU que la présidente de la séance a mentionné l'objet et la portée du règlement et les changements entre le projet déposé et le règlement soumis pour adoption;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le Règlement RV-1522-9 modifiant les dates d'échéance des versements des taxes foncières prévues au Règlement RV-1522 sur la perception des taxes foncières municipales et autres compensations.

Adoptée

2022-01-004

RÈGLEMENT RV-1702 - ADOPTION

ATTENDU que le règlement a été précédé du dépôt d'un projet et d'un avis de motion donné à la séance du conseil du 7 décembre 2021;

ATTENDU que la présidente de la séance a mentionné l'objet, la portée, le coût, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement du règlement;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'adopter le Règlement RV-1702 prévoyant l'établissement de plans et devis pour la construction d'une caserne de pompiers et décrétant un emprunt à cette fin, au montant de 1 600 000 \$.

De remplacer la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter par une période de réception des demandes de scrutin référendaire de 15 jours, annoncée au préalable par avis public.

Adoptée

2022-01-005
RÈGLEMENT RV-1703 - ADOPTION

ATTENDU que le règlement a été précédé du dépôt d'un projet et d'un avis de motion donné à la séance du conseil du 16 décembre 2021;

ATTENDU que la présidente de la séance a mentionné l'objet et la portée du règlement;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

D'adopter le Règlement RV-1703 sur le financement des dépenses et sur l'imposition des taxes et compensations pour l'exercice financier 2022.

Adoptée

2022-01-006
RÈGLEMENT RV-1704 - ADOPTION

ATTENDU que le règlement a été précédé du dépôt d'un projet et d'un avis de motion donné à la séance du conseil du 16 décembre 2021;

ATTENDU que la présidente de la séance a mentionné l'objet et la portée du règlement;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

D'adopter le Règlement RV-1704 sur la contribution au financement des services d'eau, d'égout et d'assainissement des eaux usées pour l'exercice financier 2022.

Adoptée

2022-01-007
RÈGLEMENT RV-1707 - AVIS DE MOTION ET DÉPÔT

Le conseiller Jean-François Hecq donne avis de motion de la présentation pour adoption à une séance subséquente du Règlement RV-1707 décrétant des travaux de fondations, bordures et de pavage sur une partie de la rue des Francs-Bourgeois à l'intersection du boulevard de la Grande-Allée et leur financement par emprunt.

Le projet de règlement est déposé.

2022-01-008
RÈGLEMENT RV-1708 - AVIS DE MOTION ET DÉPÔT

La conseillère Lori Doucet donne avis de motion de la présentation pour adoption à une séance subséquente du Règlement RV-1708 décrétant des travaux de réfection de sections de toiture à l'usine d'épuration et un emprunt à cette fin.

Le projet de règlement est déposé.

2022-01-009
DÉPÔT DE LA LISTE DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES

PROPOSÉ PAR MME MAUDE WHITTON
APPUYÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA

DE prendre acte du dépôt de la liste des autorisations de dépenses approuvées par le directeur général par intérim et les directeurs de service dressée conformément au Règlement RV-1497 pour la période du 12 novembre au 16 décembre 2021.

Adoptée

2022-01-010
SOMMAIRE MENSUEL DES DÉBOURSÉS

PROPOSÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA
APPUYÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR

DE prendre acte du dépôt par la trésorière du sommaire mensuel des déboursés pour la période du 1^{er} au 30 novembre 2021 montrant un total des activités de 5 344 714,78 \$.

Adoptée

2022-01-011
LISTE DES CERTIFICATS DE PAIEMENT

PROPOSÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'accepter la liste des certificats de paiement préparée par le Service du génie en date du 5 janvier 2022 et révisée par le Service des finances le 10 janvier 2022, montrant un montant payable total de 532 237,15 \$ et d'en autoriser le paiement.

Adoptée

2022-01-012
ALLOCATION DE TRANSITION

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

DE procéder au paiement à madame Marlene Cordato de l'allocation de transition qui lui est due en un seul versement, conformément à l'article 9 du Règlement RV-610 sur le traitement des membres du conseil.

Adoptée

2022-01-013
**MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE -
VERSEMENT DE LA QUOTE-PART 2022**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

D'autoriser le versement de 98 500 \$ à la Municipalité régionale de comté de Thérèse-De Blainville représentant la quote-part de la Ville pour l'année 2022 au montant de 162 900 \$ déduction faite de la redistribution de 64 400 \$ dans le cadre de l'atténuation des impacts de la COVID-19 imputable au poste budgétaire 02 691 00 920.

Adoptée

2022-01-014
**AUTORITÉ RÉGIONALE DE TRANSPORT MÉTROPOLITAIN (ARTM) -
VERSEMENT DE LA QUOTE-PART 2022**

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

D'autoriser le versement de 1 962 244 \$ à l'Autorité régionale de transport métropolitain représentant la quote-part de la Ville pour l'année 2022 imputable au poste budgétaire 02 370 00 920.

Adoptée

2022-01-015
CONSEIL - DÉSIGNATION DU MAIRE SUPPLÉANT

PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ
APPUYÉ PAR MME MAUDE WHITTOM

DE désigner conformément aux dispositions des articles 56 et 57 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19), madame Lori Doucet, mairesse suppléante à compter du 19 janvier 2022 jusqu'à la désignation de son remplaçant.

Adoptée

2022-01-016
VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES DU 16 MARS 2022 - ORDRE DE VENDRE

PROPOSÉ PAR MME MAUDE WHITTOM
APPUYÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA

D'ordonner à la greffière de faire vendre à l'enchère publique les immeubles apparaissant sur l'état préparé par la trésorière conformément à l'article 511 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19), indiquant les immeubles sur lesquels les taxes imposées n'ont pas été payées, en tout ou en partie pour l'année 2020 et les années antérieures, en retirant de cet état les propriétés pour lesquelles un solde de 100 \$ n'a pas été payé et dont le recouvrement sera prescrit après 2022.

DE tenir la vente à l'enchère publique le 16 mars 2022 à 9 h 30 à la Maison du citoyen et Place de la culture, afin de respecter les mesures de distanciation physique en vigueur émises par les autorités de la santé publique.

Adoptée

2022-01-017
VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES DU 16 MARS 2022 - LISTE DES IMMEUBLES ET FRAIS

PROPOSÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA
APPUYÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR

D'autoriser la trésorière à dresser la liste des immeubles qui seront vendus à l'enchère, pour taxes municipales non payées, en tout ou en partie, pour l'année 2020 et les années antérieures.

D'autoriser la trésorière à fixer les frais comme suit :

1° des frais de 10 \$ par unité d'évaluation dont les taxes sont en souffrance lors de l'expédition de l'avis initial par la greffière;

2° tous les frais de vente, par unité d'évaluation, encourus par la municipalité soit après l'expédition de l'avis initial, soit au moment du paiement des taxes en souffrance ou soit dans le cadre de la vente aux enchères et des procédures subséquentes;

3° sans restreindre la portée du paragraphe précédent, ces frais comprennent notamment :

- les frais de préparation de descriptions techniques;
- les frais de recherche de titres et de confirmation d'existence de personnes morales;
- les frais de publication dans le journal;
- les frais du greffier de la Cour supérieure;
- les frais de certificats de charges et hypothèques;
- les droits et honoraires dus au ministre des Finances du Québec.

D'autoriser la trésorière à exclure de cette vente à l'enchère les immeubles sur lesquels toutes les taxes dues pour l'année 2020 et les années antérieures auront été payées avant l'enchère publique.

Adoptée

2022-01-018

VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES DU 16 MARS 2022 - MESURES ALTERNATIVES ET MANDAT AU PROCUREUR DE LA VILLE

PROPOSÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'autoriser la greffière à retirer de la liste des immeubles à être vendus pour taxes, tout immeuble sur lequel seront constatées des irrégularités de nature à compromettre la validité de la vente pour taxes sur cet immeuble ainsi que tout immeuble faisant ou devant faire l'objet d'une procédure d'expropriation et tout immeuble pour lequel le compte à recevoir est relié à un recours judiciaire en contestation de son principe.

D'autoriser la greffière à mandater le procureur de la Ville pour tenter des poursuites en recouvrement de taxes, conformément aux dispositions de l'article 509 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19).

D'autoriser la greffière à publier avant ou durant les procédures en recouvrement de taxes, un avis d'hypothèque légale sur tout immeuble dont le propriétaire fait l'objet de ces procédures.

Adoptée

2022-01-019

VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES DU 16 MARS 2022 - MANDAT AU HUISSIER

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'autoriser la greffière à mandater Jasmin Pirro, cabinet d'huissiers, comme officier chargé de la vente aux enchères, de la manière prescrite par la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19) et le Code de procédure civile (RLRQ, chapitre C-25.01), des immeubles sur lesquels les taxes imposées n'ont pas été payées, en tout ou en partie, pour l'année 2020 et les années antérieures.

Adoptée

2022-01-020

VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES DU 16 MARS 2022 - AUTORISATION À LA TRÉSORIÈRE À ENCHÉRIR

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

D'autoriser la trésorière, ou son représentant, à offrir pour et au nom de la Ville de Boisbriand, le montant des arriérés dus à la Ville et aux commissions scolaires, sur les immeubles faisant l'objet de la vente aux enchères pour taxes non payées pour l'année 2020 et les années antérieures.

Adoptée

2022-01-021

VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES DU 16 MARS 2022 - SIGNATURE DES ACTES RELATIFS À LA VENTE

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

D'autoriser la greffière à signer, pour et au nom de la Ville de Boisbriand, tous les documents relatifs à la vente aux enchères pour taxes non payées pour l'année 2020 et les années antérieures.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, comme représentants de la Ville, tout acte de vente final à la Ville des lots adjugés à cette dernière lors de la vente aux enchères, tout acte de vente final à un adjudicataire, ainsi que tout acte de retrait fait en faveur de la Ville ou d'un adjudgé.

Adoptée

2022-01-022**SOUMISSION - FOURNITURE D'ALUN LIQUIDE À L'USINE D'ÉPURATION POUR UNE PÉRIODE D'UN AN (1ER FÉVRIER 2022 AU 31 JANVIER 2023) - CONTRAT 2021-1882**

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions publique pour la fourniture d'alun liquide à l'usine d'épuration pour la période du 1er février 2022 au 31 janvier 2023, la Ville a reçu les offres suivantes :

NOMS ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Kemira Water Solutions Canada inc. 3405, route Marie-Victorin Varennes (Québec) J3X 0J4	260 014,81 \$
Produits chimiques Chemtrade Canada Itée 300-155, Gordon Baker Road Toronto (Ontario) M2H 3N5	312 099,64 \$

ATTENDU la recommandation du Service du génie du 6 janvier 2022;

En conséquence, il est :

PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

De prendre acte du dépôt d'une copie du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 22 novembre 2021.

D'accepter l'offre de Kemira Water Solutions Canada inc. au montant de 260 014,81 \$, toutes taxes incluses, celle-ci étant la plus basse soumission conforme reçue pour la fourniture d'alun liquide à l'usine d'épuration pour la période du 1er février 2022 au 31 janvier 2023 – Contrat 2021-1882.

Adoptée

2022-01-023**SOUMISSIONS - ANALYSE DE L'EAU POTABLE, DES EAUX USÉES ET DES BOUES DE L'USINE D'ÉPURATION - 1ER MARS 2022 AU 28 FÉVRIER 2023 - CONTRAT 2021-1884**

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions publique pour l'analyse de l'eau potable, des eaux usées et des boues de l'usine d'épuration pour la période du 1er mars 2022 au 28 février 2023, la Ville a reçu les offres suivantes :

NOMS ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
H2Lab inc. 180, boulevard Norbert-Morin Sainte-Agathe-des-Monts (Québec) J8C 2W5	85 500,10 \$

Eurofins Environex 4495, boulevard Wilfrid-Hamel, suite 150 Québec (Québec) G1P 2J7	103 541,20 \$
---	---------------

ATTENDU la recommandation du Service du génie du 10 janvier 2022;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR MME MAUDE WHITTOM

De prendre acte du dépôt d'une copie du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 14 décembre 2021.

D'accepter l'offre de H2Lab inc. au montant de 85 500,10 \$, toutes taxes incluses, celle-ci étant la plus basse soumission conforme reçue pour l'analyse de l'eau potable, des eaux usées et des boues de l'usine d'épuration pour la période du 1er mars 2022 au 28 février 2023 – Contrat 2021-1884.

Adoptée

**2022-01-024
REJET DES SOUMISSIONS - FOURNITURE DE POLYMÈRE À L'USINE
D'ÉPURATION - 1ER FÉVRIER 2022 AU 31 JANVIER 2023 - CONTRAT 2021-
1885**

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions publique pour la fourniture de polymère à l'usine d'épuration pour la période du 1er février 2022 au 31 janvier 2023, la Ville a reçu les offres suivantes :

NOMS ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Nouvelle technologie (Tekno) inc. 4750, Henri-Julien, RC-050 Montréal (Québec) H2T 2C8	77 801,05 \$
Brenntag Canada inc. 2900, boulevard Jean-Baptiste-Deschamps Montréal (Québec) H8T 1C8	78 935,40 \$

ATTENDU que l'offre de Nouvelle technologie (Tekno) inc. s'est avérée irrecevable;

ATTENDU que le montant soumissionné par Brenntag Canada inc. dépasse largement l'estimation budgétaire;

ATTENDU la recommandation du Service du génie du 10 décembre 2021;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME MAUDE WHITCOM
APPUYÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA

De prendre acte du dépôt d'une copie du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 6 décembre 2021.

De rejeter les soumissions reçues et d'autoriser le Service du génie à reprendre le processus d'appel d'offres pour la fourniture de polymère à l'usine d'épuration pour la période du 1er février 2022 au 31 janvier 2023.

Adoptée

2022-01-025
MANDAT AU PROCUREUR - PROJET DE DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL
LE PAPINEAU

PROPOSÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA
APPUYÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR

DE mandater le cabinet PFD avocats afin de représenter les intérêts de la Ville en vue de faire compléter les aménagements paysagers et de l'aménagement de l'espace parc du projet de développement résidentiel Le Papineau.

Adoptée

2022-01-026
MANDAT AU PROCUREUR - SUBSTITUTION DE PROCUREURS - LES
ENTREPRISES DE CONSTRUCTION VENTEC INC.

PROPOSÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

DE remplacer Me Joanne Côté, avocate au cabinet PFD avocats par le cabinet Borden Ladner Gervais LLP, sur directive de la compagnie d'assurance responsabilité civile de la Ville, Souscripteurs du Lloyd's, afin de représenter les intérêts de la Ville dans les prochaines étapes de la demande introductive d'instance déposée par Les Entreprises de Construction Ventec inc. (dossier 700-17-018147-214).

Adoptée

2022-01-027
DÉLAI ADDITIONNEL POUR TRAVAUX AU 34, AVENUE DES MILLE-ÎLES -
SIGNATURE D'UNE TRANSACTION

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'approuver le projet de transaction avec monsieur Georges Vaudrin accordant un délai additionnel d'un an, en contrepartie du respect intégral des engagements convenus, afin que soient complétés au 34, avenue des Mille-Îles, certains des

travaux ordonnés au jugement rendu dans le dossier portant le numéro 700-17-015616-187 avant que la Ville puisse se prévaloir de son droit d'exécuter les ordonnances du jugement aux frais du défendeur.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

2022-01-028

PRÊT DE LA MAISON DU CITOYEN ET PLACE DE LA CULTURE ET DU CENTRE COMMUNAUTAIRE - COLLECTES DE SANG PAR HÉMA-QUÉBEC

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

D'accorder à Héma-Québec l'utilisation sans frais de la Maison du citoyen et Place de la culture et du Centre communautaire pour la tenue de collectes de sang prévues de 8 h 30 à 21 heures aux dates suivantes:

- les lundi 21 février et 16 mai 2022;
- les mercredi 24 août et 23 novembre 2022.

D'offrir gratuitement le soutien logistique à l'organisation de ces événements.

Adoptée

2022-01-029

STATISTIQUES DES PERMIS DE CONSTRUCTION - NOVEMBRE 2021

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

D'accuser réception des statistiques des permis de construction émis au cours du mois de novembre 2021 montrant un total mensuel de 12 438 462 \$ et un cumulatif annuel de 137 979 525 \$.

Adoptée

2022-01-030

APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE DÉMOLITION - 146, CHEMIN DE LA CÔTE SUD - ZONE C-2 475-1

PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité de démolition du 25 août 2021 portant le numéro R-21-CD-0004 et conformément au Règlement RV-1268 établissant un contrôle sur la démolition des immeubles et un programme de sol dégagé, la demande de permis de démolition du bâtiment situé au 146, chemin de la Côte Sud sur les lots 2 503 145 et 2 873 725 du

cadastre du Québec dans la zone C-2 475-1 du Règlement RV-1441 sur le zonage.

Adoptée

2022-01-031

APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION ET DE L'AMÉNAGEMENT D'UN ESPACE TAMPON - 146, CHEMIN DE LA CÔTE SUD - ZONE C-2 475-1

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR MME MAUDE WHITTON

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 14 juillet 2021 portant le numéro R-21-CU-4508 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de permis de construction et d'aménagement de l'espace tampon entre la zone C-2 475-1 et R-1 475 pour le projet commercial à être érigé au 146, chemin de la Côte Sud sur les lots 2 503 145 et 2 873 725 du cadastre du Québec dans la zone C-2 475-1 du Règlement RV-1441 sur le zonage et détaillée aux documents suivants :

- plan d'architecture préparé par TLA Architectes, daté du 29 juin 2021;
- plan d'implantation préparé par Benoit Péloquin Arpenteur-géomètre Inc., daté du 29 juin 2021;
- simulations visuelles préparées par TLA Architectes, datées du 29 juin 2021;
- esquisse d'aménagement paysager préparée par Rousseau Lefebvre, datée du 29 juin 2021;
- panneau des échantillons préparé par TLA Architectes, daté du 29 juin 2021;
- rapport de démolition préparé par TLA Architectes, daté du 5 juillet 2018;
- plan de structure préparé par LC2 Experts conseils en structure, daté du 29 juin 2021;
- plan électrique préparé par Desjardins Experts conseils, daté du 28 juin 2021;
- plan mécanique préparé par Desjardins Experts conseils, daté du 29 juin 2021;
- plan d'aménagement des végétaux préparé par Rousseau Lefebvre, daté du 19 août 2021.

Cette approbation est conditionnelle au dépôt d'une garantie financière de 100 000 \$ pour l'aménagement paysager et l'aménagement de l'espace tampon.

Adoptée

2022-01-032
RAPPORT D'EMBAUCHES DU MOIS DE DÉCEMBRE 2021

PROPOSÉ PAR MME MAUDE WHIT TOM
APPUYÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA

D'accuser réception du dépôt par le directeur général par intérim du rapport des engagements temporaires de personnel salarié dressé conformément au Règlement RV-1497 pour la période du 1er au 31 décembre 2021.

Adoptée

2022-01-033
EMBAUCHE - COORDONNATEUR LOISIRS AU SERVICE DES LOISIRS

PROPOSÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA
APPUYÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR

D'embaucher madame Anne-Marie Braün au poste de coordonnateur loisirs, syndiqué régulier à temps complet au Service des loisirs à compter du 1er février 2022 ou selon entente.

De procéder à la mise à jour de l'organigramme du Service des loisirs.

Adoptée

2022-01-034
EMBAUCHE - INSPECTEUR EN PRÉVENTION INCENDIE AU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

PROPOSÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'embaucher monsieur Mathieu Joly au poste syndiqué régulier à temps complet d'inspecteur en prévention incendie au Service de sécurité incendie à compter du 24 janvier 2022.

De procéder à la mise à jour de l'organigramme du Service de sécurité incendie.

Adoptée

2022-01-035
CRÉATION DE POSTES ET NOMINATION AU SERVICE D'URBANISME

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

DE créer les postes suivants au Service d'urbanisme:

- un poste supplémentaire syndiqué régulier à temps complet de technicien en urbanisme;

- deux postes supplémentaires syndiqués réguliers à temps complet d'inspecteur municipal;
- un poste cadre régulier à temps complet de responsable des services administratifs;
- un poste cadre régulier à temps complet de chef de division, permis et inspections;
- un poste cadre régulier à temps complet de chef de division, planification et projets.

DE nommer madame Marie-France Gagné au poste cadre régulier à temps complet de responsable des services administratifs au Service d'urbanisme, selon les modalités soumises.

DE modifier l'organigramme du Service d'urbanisme en conséquence.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

2022-01-036
SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE – LETTRE D'ENTENTE
NUMÉRO 66 AMENDÉE – SIGNATURE

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

D'approuver le projet de lettre d'entente numéro 66 amendée avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4238 ayant trait aux mesures temporaires liées au coronavirus (COVID-19, SARS-CoV-2) affectant les cols bleus du Service des loisirs et l'ensemble des cols blancs.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer ladite lettre, consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

2022-01-037
SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE – LETTRE D'ENTENTE
NUMÉRO 73 AMENDÉE – SIGNATURE

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

D'approuver le projet de lettre d'entente numéro 73 amendée avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4238 ayant trait aux postes de journaliers-chauffeurs temporaires de la division des parcs et espaces verts au Service des travaux publics pour la saison hivernale 2021-2022.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer ladite lettre, consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

2022-01-038
COMITÉ SUR LA REDDITION DE COMPTES - DÉPÔT DU COMPTE-RENDU
DU COMITÉ TENU LE 1ER DÉCEMBRE 2021

PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

DE prendre acte du dépôt du compte-rendu du comité sur la reddition de comptes du 1er décembre 2021 conformément au Règlement RV-1650 sur la gestion contractuelle.

Adoptée

2022-01-039
COMITÉS, COMMISSIONS DU CONSEIL ET ORGANISMES - DÉSIGNATION
DES MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR MME MAUDE WHITTOM

DE nommer les membres du conseil municipal à titre de membres des comités et commission ci-après au poste mis en regard de leur nom à compter des présentes et en remplacement de toute nomination antérieure :

Commission de l'administration publique et finance	monsieur Simon Sesto Cifola, président monsieur Jonathan Thibault, vice-président
Comité retraite	madame Karine Laramée, présidente
Comité sur la reddition de comptes	monsieur Jean-François Hecq, président monsieur Simon Sesto Cifola, vice-président
Commission des communications et relation avec les citoyens	madame Lori Doucet, présidente
Comité des ressources humaines et de l'éthique et la déontologie	monsieur Jonathan Thibault, président
Commission des loisirs de la culture et de la vie communautaire	monsieur Daniel Kaeser, président madame Camille Joli-Coeur, vice-présidente madame Maude Whittom, membre
Comité du suivi du plan d'action de la politique culturelle	madame Camille Joli-Coeur, présidente monsieur Daniel Kaeser, vice-président

Remplacée
par la résolution
2022-06-350

Comité familles / aînés et vie communautaire	madame Maude Whittom, présidente madame Lori Doucet, vice-présidente
Comité sur l'accessibilité universelle (intégration des personnes handicapées)	monsieur Simon Sesto Cifola, président
Comité conseil jeunesse	madame Karine Laramée, présidente madame Camille Joli-Coeur, vice-présidente
Comité d'acquisition et de maintien des oeuvres d'art	madame Camille Joli-Coeur, présidente madame Karine Laramée, vice-présidente
Commission de l'environnement	madame Maude Whittom, présidente monsieur Jean-François Hecq, vice-président monsieur Daniel Kaeser, membre
Comité des travaux publics	monsieur Jonathan Thibault, président monsieur Jean-François Hecq, vice-président
Commission Ville sécuritaire	madame Lori Doucet, présidente madame Camille Joli-Coeur, vice-présidente
Sous-comité de la sécurité routière	madame Lori Doucet, présidente madame Karine Laramée, vice-présidente
Commission de la sécurité civile / service d'incendie	monsieur Daniel Kaeser, président madame Maude Whittom, vice-présidente monsieur Jonathan Thibault, membre
Commission des technologies de l'information	monsieur Jean-François Hecq, président monsieur Jonathan Thibault, vice-président
Comité consultatif d'urbanisme, de toponymie et patrimoine	monsieur Daniel Kaeser, président monsieur Simon Sesto Cifola, vice-président
Comité d'orientation et de développement stratégique (CODS)	madame Christine Beaudette, présidente monsieur Daniel Kaeser, vice-président madame Maude Whittom, membre madame Camille Joli-Coeur, membre monsieur Simon Sesto Cifola, membre monsieur Jonathan Thibault, membre madame Karine Laramée, membre madame Lori Doucet, membre monsieur Jean-François Hecq, membre
Comité d'analyse des demandes de démolition	madame Christine Beaudette, présidente monsieur Simon Sesto Cifola, vice-président monsieur Daniel Kaeser, membre

DE confirmer le mandat de recommandation de chaque commission et comité énoncé au document soumis au conseil et daté du 15 janvier 2022.

DE nommer les membres du conseil municipal à titre de délégués et parrains des organismes ci-après au poste mis en regard de leur nom à compter des présentes et en remplacement de toute nomination antérieure :

Comité du suivi de l'entente de gestion du Centre de création	monsieur Daniel Kaeser, délégué
Comité permanent - Regroupement des offices municipaux d'habitation	monsieur Jonathan Thibault, délégué
Fonds communautaire de Boisbriand	—
Municipalité régionale de comté Thérèse-De Blainville	madame Christine Beaudette, déléguée maire suppléant, substitut
Odyscène	madame Camille Joli-Coeur, déléguée
Le Petit Théâtre du Nord	monsieur Daniel Kaeser, délégué
Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville	madame Christine Beaudette, déléguée madame Lori Doucet, substitut
Fiducie agricole de Boisbriand	madame Christine Beaudette, déléguée monsieur Jonathan Thibault, délégué
Régie intermunicipale du Parc du Domaine Vert	madame Lori Doucet, déléguée madame Karine Laramée, déléguée madame Maude Whittom, substitut
Tricentris	monsieur Daniel Kaeser, délégué
Union régionale de loisirs et des sports	madame Maude Whittom, déléguée
1er groupe de scout Boisbriand	madame Lori Doucet, marraine
ABCB (balle molle féminine et masculine)	monsieur Simon Sesto Cifola, parrain
Aile RGAB de la CCITB	madame Lori Doucet, marraine
Club Aramis	monsieur Jonathan Thibault, parrain
Association Québec-France	monsieur Daniel Kaeser, parrain
Club d'astronomie de Boisbriand	monsieur Jonathan Thibault, parrain
Association de balle molle mineure de Boisbriand	madame Karine Laramée, marraine
Association de baseball mineur de Boisbriand	monsieur Jonathan Thibault, parrain
Chevaliers de Colomb conseil 2015 Sainte-Thérèse/Boisbriand	monsieur Daniel Kaeser, parrain
Club d'escrime les Seigneurs de la Rive-Nord	madame Karine Laramée, marraine
FC Boisbriand/FC Révolution	monsieur Jean-François Hecq, parrain
Félins parmi nous	madame Lori Doucet, marraine

Association régionale de Football Laurentides-Lanaudière	monsieur Simon Sesto Cifola, parrain
Association hockey féminin des Laurentides	madame Karine Laramée, marraine
Association du hockey mineur de Boisbriand – Sainte-Thérèse	monsieur Jonathan Thibault, parrain
Ligue d'improvisation Majeur classique de Boisbriand (LIMBO)	monsieur Daniel Kaeser, parrain
Club de karaté Shorin-Ryu Shubukan de Boisbriand	monsieur Simon Sesto Cifola, parrain
Maison des jeunes Sodarrid	madame Maude Whittom, marraine
Ligue navale du Canada, succursale Boisbriand	monsieur Jean-François Hecq, parrain
Orchestre symphonique des Basses-Laurentides	madame Camille Joli-Coeur, marraine
Club de patinage artistique de Boisbriand	madame Maude Whittom, marraine
Club patinage de vitesse de Rosemère/Rive-Nord	madame Camille Joli-Coeur, marraine
Club philatélique « Les Timbrés de Boisbriand »	monsieur Daniel Kaeser, parrain
Club photo de Boisbriand	madame Camille Joli-Coeur, marraine
Pionniers de Boisbriand	madame Lori Doucet, marraine
Association de ringuette de Boisbriand	madame Karine Laramée, marraine
Ligue de sacs de sable de Boisbriand	madame Maude Whittom, marraine
Seigneurs des Mille-Îles	monsieur Simon Sesto Cifola, parrain
Service d'entraide Le Relais	monsieur Jean-François Hecq, parrain
Yahou! Club de glisse	madame Maude Whittom, marraine
Troupe vocale Les vagabonds de Boisbriand	monsieur Jean-François Hecq, parrain

Adoptée

2022-01-040

ADHÉSION 2022 - DIVERS ORGANISMES

PROPOSÉ PAR MME MAUDE WHITTOM
APPUYÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA

DE renouveler l'adhésion de la Ville aux organismes suivants :

- Association québécoise du loisir municipal (AQLM) pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022;
- Association du loisir municipal Laval Laurentides (ALMLL) pour la période du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023;
- Loisirs Laurentides pour la période du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023;
- Tourisme Laurentides pour la période du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023;
- Tourisme Basses-Laurentides pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022;
- Conseil de la Culture des Laurentides pour la période du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 710 01 494.

Adoptée

2022-01-041

ADHÉSION 2022 - UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

PROPOSÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA
APPUYÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR

DE renouveler l'adhésion de la Ville à l'Union des municipalités du Québec pour l'année 2022 au montant de 17 198,20 \$ toutes taxes comprises.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 110 00 494.

Adoptée

2022-01-042

ADHÉSION 2022 - IVÉO

PROPOSÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

DE renouveler l'adhésion de la Ville à l'organisme IVÉO pour l'année 2022 au montant de 3 046,84 \$ toutes taxes comprises.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 110 00 494.

Adoptée

2022-01-043

AIDE FINANCIÈRE - MAISON D'ACCUEIL POUR FEMMES LE MITAN

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'accorder une aide financière à la maison d'accueil pour femmes Le Mitan pour l'année 2022 au montant de 500 \$.

Adoptée

2022-01-044

AIDE FINANCIÈRE - FONDS DE L'ATHLÈTE DES LAURENTIDES

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER

APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

D'accorder une aide financière pour l'année 2022 au Fonds de l'athlète des Laurentides, géré par Loisirs Laurentides, au montant de 807 \$.

Adoptée

2022-01-045

RÉFORME DE LA LOI SUR L'EXPROPRIATION - APPUI À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

ATTENDU que chaque année, des sommes importantes sont dépensées par les municipalités pour acquérir des immeubles afin de réaliser des projets municipaux;

ATTENDU que les indemnités payables au propriétaire fixées en vertu de la loi québécoise sur l'expropriation et de son interprétation jurisprudentielle s'avèrent nettement supérieures à la valeur marchande de l'immeuble et souvent aléatoires en fonction du type de propriétaire;

ATTENDU que les régimes d'indemnisation basés sur la valeur marchande permettent un rééquilibrage des forces entre parties expropriantes et parties expropriées en favorisant un partage plus équitable des risques et assurent une prévisibilité budgétaire pour la partie expropriante;

En conséquence, il est :

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

D'appuyer la demande formulée par l'Union des municipalités du Québec le 18 septembre 2020 et demander au gouvernement du Québec de réformer la Loi sur l'expropriation (LRLQ, c. E-24) afin que le total de l'indemnité versée à l'exproprié soit basé essentiellement sur la valeur marchande de l'immeuble exproprié.

DE transmettre la présente résolution à madame Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, à monsieur Eric Girard, député provincial de Groulx, à monsieur Mario Laframboise, député de Blainville, à madame Lucie

Lecours, députée de Les Plaines, à monsieur Daniel Côté, président de l'Union des municipalités du Québec et maire de Gaspé, à monsieur Jacques Demers, président de la Fédération québécoise des municipalités et à madame Valérie Plante, mairesse de Montréal et présidente de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

Adoptée

2022-01-046

APPUI DE CANDIDATURES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU RÉSEAU DE TRANSPORT MÉTROPOLITAIN (EXO)

PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'appuyer la candidature de monsieur Pierre Charron, maire de la Ville de Saint-Eustache, celle de madame Liza Poulin, mairesse de la Ville de Blainville et celle de monsieur Mathieu Traversy, maire de la Ville de Terrebonne aux postes d'administrateurs représentant la couronne nord au conseil d'administration du Réseau de transport métropolitain (EXO).

D'autoriser madame Christine Beaudette, mairesse, à voter lors de la rencontre pour la désignation des membres proposés du conseil d'administration du réseau de transport métropolitain (EXO) représentant la couronne nord, si nécessaire.

DE transmettre un exemplaire de la résolution au Réseau de transport métropolitain (EXO), aux maires des Villes de la couronne nord ainsi qu'à la Table des préfets et élus de la couronne nord.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

La mairesse répond à toute question reçue relative aux affaires de la Ville prévues à l'ordre du jour.

COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE ET DES CONSEILLERS

La mairesse et les conseillers par la suite prennent la parole à tour de rôle.

2022-01-047
LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

DE lever la séance à 20 h 37.

Adoptée

CHRISTINE BEAUDETTE, mairesse

ME JOHANE DUCHARME, OMA
Greffière